



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26/06/2019

COMMISSION CONTROLE DE GESTION

LA COMMISSION A STATUÉ

La Commission de Contrôle de Gestion (CCG) de la FFBB a statué sur les clubs engagés en championnats LFB/LF2/NM1 2018/19 et/ou sportivement qualifiés pour ces compétitions au terme de la saison. Conformément aux dispositions des Règlements Sportifs Particuliers NM3 et NF2, elle s'est également prononcée sur les clubs sportivement accédant en championnats NM2/NF1 au terme de la saison 2018/19. Elle a par ailleurs statué sur l'engagement des clubs CF/PN pour lesquels elle s'était saisie.

A l'exception des clubs accédant en NM2/NF1, la Commission de Contrôle de Gestion a auditionné l'ensemble des clubs une ou plusieurs fois (délibéré) lors de ses séances.

Avis favorable engagement en LFB 2019/20 :

Roche Vendée BC, Nantes Rezé Basket, ESB Villeneuve d'Ascq, Flammes Carolo Basket, Lyon ASVEL Féminin, St Amand Hainaut Basket, Basket Landes, Tarbes Gespe Bigorre, BL Montpellier MMA, Bourges Basket, Landerneau Bretagne Basket, Charnay Basket Bourgogne Sud

Avis favorable engagement en LF2 2019/20 :

BC Saint-Paul Rezé, Angers UF Basket 49, Montbrison Féminins BC, Toulouse Métropole Basket, COB Calais, Reims Basket Féminin, AB Chartres, CFBB, AS Aulnoye, USO Mondeville Basket, BC La Tronche Meylan, S. Illkirch Graffenstaden

Avis favorable engagement en NF1 2019/20 :

US La Glacerie

Avis défavorable engagement en NF1 2019/20 :

Cavigal Nice Basket 06 : Rétrogradation en Ligue Régionale

Avis favorable accession en PRO B au terme de la saison 2018/19 :

BC Souffelweyersheim, St Quentin Basket-Ball

L'engagement en championnat PRO B de ces équipes est soumis à la décision de la LNB.

Service de Presse FFBB

117 rue du Château des Rentiers – 75013 Paris

presse@ffbb.com - www.ffbb.com

facebook.com/ffbasketball – twitter.com/ffbasketball - youtube.com/francebasketball

Avis favorable engagement en NM1 2019/20 :

STB Le Havre, Vendée Challans Basket, ALS Andrézieux Bouthéon, SAS SP BC Orchies, Saint-Vallier BD, Union Tarbes-Lourdes PB, Rueil AC, CEP Lorient Basket-Ball, SOM Boulogne, La Charité Basket, CFBB, Toulouse BC, Aurore Vitré BB, Enfants du Forez, AS Kayserberg ABCA, Stade Rochelais Rupella, Etoile Angers Basket, Union Tours MB, JSA Bordeaux Métropole Basket, C'Chartres Basket Masculin, Caen BC, Stade de Vanves GPSO Basket, Dax Gamarde Basket 40, SO Pont de Cheruy Charvieu Chavanoz Basket-Ball, Mulhouse Pfastatt Basket Association

Avis défavorable engagement en NM1 2019/20 :

Etoile de Charleville Mézières Ardennes Basket : Rétrogradation en Ligue Régionale
Besançon Avenir Comté : Rétrogradation en Ligue Régionale
Sorgues BC : Rétrogradation en Ligue Régionale

Avis favorable engagement en NM2 2019/20 :

US Aubenas, GET Vosges, Récy Saint-Martin

Avis favorable accession en NM2 au terme de la saison 2018/19 :

Hyères Toulon Var Basket, La Ravoire Challes, Auch BC, Pontoise ULR Basket St Just St Rambert, Union Poitiers Basket 86, Lille Métropole Basket Clubs, IE – Cambrai Basket (Cambrai Basket), IE – CTC Europ'Essonne (ES Massy)

Avis favorable accession en NF1 au terme de la saison 2018/19 :

AL Caluire et Cuire, Furdenheim A.C.S.L., IE – BC Alenconnais (BC Alenconnais), Limoges ABC en Limousin

Autres décisions :

AS Cherbourg : Rétrogradation des équipes seniors en championnat départemental au terme de la saison 2018/19 et interdiction d'engager des équipes de jeunes en championnat de France 2019/20

Annemasse BC : Avis favorable engagement NF2

Brissac Aubance Basket : Avis favorable engagement RM2 (à la demande du club)

ASVEL Villeurbanne BF : Avis favorable engagement NF1

Conformément aux dispositions de l'article 924 des Règlements Généraux FFBB, les clubs peuvent interjeter appel devant la Chambre d'Appel à l'encontre des décisions de la Commission de Contrôle de Gestion, dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la date de réception de la décision.